

# LE PUBLICISTE.

PRIME DI 1<sup>er</sup>. Floréal, an VIII.

21 Apr 1800

Confirmation de l'abandon de la coalition par Paul I<sup>er</sup>. — Nouveaux détails sur l'événement arrivé en Helvétie. — Sortie de la flotte anglaise des Dunes. — Détails sur l'invasion du Mont-Cenis par les autrichiens — Arrêté des consuls, relatif à l'exportation des grains. — Lettre du ministre de la police aux préfets, concernant les émigrés — Nouvelles diverses.

## SICILE.

Extrait des lettres d'un voyageur en Sicile, à un de ses amis à Marseille.

Palerme, le 27 avril 1799.

Laissez donc votre nouveau calendrier, en écrivant à un habitant de Sicile. Quand j'ai ouvert votre lettre, de frimaire, j'ai cru qu'elle arrivoit d'un autre monde. Il seroit tout aussi aisé d'accommoder le régime spartiate aux mœurs de ce pays-ci, que le calendrier français à son climat. Imaginez que dès le mois de novembre, que vous appelez frimaire, nous mangeons déjà des oranges & des figes parfaitement mûres.

Dès le mois de mai, le soleil, tant à cause de la perpendicularité de ses rayons, que de la constante sécheresse de l'air, devient très-difficile à supporter. Alors, comme dans la Haute-Egypte, pendant trois à quatre mois, il ne tombe plus ici une goutte d'eau sur la terre. On ne voit pas un nuage dans le ciel; il n'y a ni tonnerre, ni grêle, ni orage. Chaque jour ressemble parfaitement à un autre; & depuis le matin jusqu'au soir, il faut supporter les rayons brûlans du soleil, si l'on veut sortir de chez soi; ou si l'on veut y rester, il faut interdire l'entrée au jour par des jalousies exactement fermées ou par des volets de bois. Ce sont des meubles absolument nécessaires. Ce n'est qu'à la faveur de la plus parfaite obscurité qu'on peut s'affaiblir de l'insupportable inopportunité des mouches, lorsqu'on veut, suivant l'usage général, se livrer au sommeil quelques heures dans l'après-dîner. Vous savez que les poules, quand on les met dans l'obscurité, s'endorment aussi-tôt; que les plantes même resserrent leurs feuilles après le coucher, & semblent jouir d'une espèce de sommeil: eh bien, il en est de même des mouches; quelque nombreuses & bruyantes qu'elles soient dans une chambre où il y a de la lumière, elles cessent entièrement de voltiger & de bourdonner, dès que toute entrée est fermée au jour: elles ne reprennent le mouvement qu'au retour de la lumière.

Si l'on veut se dérober à l'excessive chaleur, il faut aller habiter les côtes, où l'on est rafraîchi par les brises de mer qui souillent presque continuellement. On y fait beaucoup d'usage de bains froids, dont les anciens avoient si bien reconnu l'utilité pour donner du ton aux fibres relâchées par l'extrême chaleur. Un exercice très-salutaire & extrêmement à la mode, est celui de nager. On sait que c'étoit un point essentiel de l'éducation chez les Romains. En Sicile on regarde comme tout aussi indispensable d'apprendre à nager aux enfans, que de leur apprendre à lire; mais je doute que les Romains aient jamais porté cet art au même degré de perfection que les Siciliens. Ils imitent la manière de nager de tous les poissons. Ils restent sous l'eau sans faire aucun mouvement sensible. Quelquefois ils s'élèvent de toute la moitié du corps au-dessus de la surface des eaux, comme les amphibies; & s'y replongent avec un vitesse étonnante. Je ne doute pas que ce soit d'après l'adresse & l'agilité extraordinaire des nageurs siciliens, que les anciens ont imaginé la fable de leur Prothée, qui prenoit dans la mer toutes sortes de formes. Aussi va-t-on voir nager comme un spectacle amusant. J'ai entendu dire sérieusement à un homme grave, que le plaisir de nager étoit le seul véritable plaisir qu'il connoît.

On ne déjeûne point ici avec du chocolat comme en Espagne & en Italie; mais on y prend habituellement des glaces & des sorbets; dans tous les cafés on en trouve, dès le matin, de vingt sortes

différentes. Ceux à qui les glaces ordinaires ne paroissent pas encore assez froides, prennent ce qu'on appelle *gelati forti*, qui sont des glaces très-dures, qu'on est obligé de couper avec un couteau. C'est, je crois, ce qu'on appelle à Paris des glaces en brique. Ces glaces, prises même en abondance, sont regardées comme un aliment sain & propre à donner du ton à l'estomac.

Comme il n'y a point de glace en Sicile, on est obligé de se servir de neige. On en va chercher sur les plus hautes montagnes, sur la *Madonia*, célèbre autrefois sous le nom d'*Erix*, ou jusque sur le sommet du brûlant Etna. On va de même prendre la neige sur le mont Olympe en Natolie, pour faire à Constantinople les sorbets dont les Turcs font tant d'usage.

On voit une grande quantité de petits ânes employés à apporter la neige à la ville, où elle se vend dans des boutiques qui n'ont que cet objet de commerce. L'homme du peuple va en acheter pour faire rafraîchir l'eau qu'il veut boire, & qui est ordinairement gâtée par l'extrême chaleur, &c.

## PRUSSE.

De Berlin, le 5 avril (15 germinal).

Le roi est parti, le 30 mars, avec ses frères & ses aides-de-camp pour Postdam, où il doit rester jusqu'au 22 mai. Il y passe les sémestriers en revue, & préside aux exercices. La reine étoit restée pour donner ses soins à sa dernière fille, malade d'une toux violente à la suite de l'inoculation. Cette jeune princesse est morte dans le jour même, & la reine est partie le soir pour rejoindre le roi.

On vient d'annoncer au roi la mort de Suwarow.

Le prince héréditaire d'Orange est arrivé de Londres à Hambourg. Il vient assister à Berlin au baptême de sa petite-fille.

Le capitaine Popham, après s'être rétabli de sa maladie, avoit continué sa route vers Pétersbourg; mais il n'a pu y rien obtenir. Le czar s'est retranché dans la plus complète neutralité, & pour preuve de l'intention positive qu'il a de se retirer de la coalition, il rappelle ses troupes de Jersey & Guernesey, & change ses ambassadeurs à Londres & à Vienne. Celui de Berlin, le général Couzy, doit partir incessamment pour Pétersbourg.

C'est Dumourier qui a préparé la réconciliation des d'Orléans avec le prétendant. Il avoit d'avance opéré la sienne, en présentant, à Mittaw, le plan d'une diversion sur les côtes françaises & bataves, depuis la Charente, jusques à l'Ems. Ce plan avoit été remis à Paul I<sup>er</sup>, qui, en reconnaissance, avoit employé Dumourier à son rang; mais ce bel échafaudage a été renversé par la pacification des départemens de l'Ouest. Le czar ne tardera sans doute pas à congédier les faiseurs de ce projet, comme tous ceux qui

l'avoient jeté dans une dangereuse coalition, qui ne tendoit à rien moins qu'à détruire l'équilibre de l'Europe, celui de l'Allemagne particulièrement.

#### A L L E M A G N E.

*De Wesel, le 12 avril (22 germinal.)*

L'armée d'observation se prépare à reprendre les positions qu'elle occupoit l'année dernière. Déjà M. de Dohm, ministre directorial de Prusse, a convoqué le congrès des états de l'Empire qui ont accédé à la ligne de démarcation, pour aviser aux moyens de subsistances & aux besoins des troupes. Le quartier-général sera toujours à Minden, & l'armée sous les ordres du duc de Brunswick. On ignore si le corps du général Schlaaden restera sur le Bas-Rhin. Le but de l'expédition anglaise déterminera probablement sa destination.

#### A N G L E T E R R E.

*De Londres, le 15 avril (25 germinal.)*

Les 5 pour 100 consolidés, 65  $\frac{7}{8}$   $\frac{3}{4}$ . Pour mai, 64  $\frac{1}{2}$   $\frac{1}{4}$   $\frac{1}{8}$   $\frac{1}{16}$   $\frac{1}{32}$   $\frac{1}{64}$   $\frac{1}{128}$   $\frac{1}{256}$   $\frac{1}{512}$   $\frac{1}{1024}$   $\frac{1}{2048}$   $\frac{1}{4096}$   $\frac{1}{8192}$   $\frac{1}{16384}$   $\frac{1}{32768}$   $\frac{1}{65536}$   $\frac{1}{131072}$   $\frac{1}{262144}$   $\frac{1}{524288}$   $\frac{1}{1048576}$   $\frac{1}{2097152}$   $\frac{1}{4194304}$   $\frac{1}{8388608}$   $\frac{1}{16777216}$   $\frac{1}{33554432}$   $\frac{1}{67108864}$   $\frac{1}{134217728}$   $\frac{1}{268435456}$   $\frac{1}{536870912}$   $\frac{1}{1073741824}$   $\frac{1}{2147483648}$   $\frac{1}{4294967296}$   $\frac{1}{8589934592}$   $\frac{1}{17179869184}$   $\frac{1}{34359738368}$   $\frac{1}{68719476736}$   $\frac{1}{137438953472}$   $\frac{1}{274877906944}$   $\frac{1}{549755813888}$   $\frac{1}{1099511627776}$   $\frac{1}{2199023255552}$   $\frac{1}{4398046511104}$   $\frac{1}{8796093022208}$   $\frac{1}{17592186044416}$   $\frac{1}{35184372088832}$   $\frac{1}{70368744177664}$   $\frac{1}{140737488355328}$   $\frac{1}{281474976710656}$   $\frac{1}{562949953421312}$   $\frac{1}{1125899906842624}$   $\frac{1}{2251799813685248}$   $\frac{1}{4503599627370496}$   $\frac{1}{9007199254740992}$   $\frac{1}{18014398509481984}$   $\frac{1}{36028797018963968}$   $\frac{1}{72057594037927936}$   $\frac{1}{144115188075855872}$   $\frac{1}{288230376151711744}$   $\frac{1}{576460752303423488}$   $\frac{1}{1152921504606846976}$   $\frac{1}{2305843009213693952}$   $\frac{1}{4611686018427387904}$   $\frac{1}{9223372036854775808}$   $\frac{1}{18446744073709551616}$   $\frac{1}{36893488147419103232}$   $\frac{1}{73786976294838206464}$   $\frac{1}{147573952589676412928}$   $\frac{1}{295147905179352825856}$   $\frac{1}{590295810358705651712}$   $\frac{1}{1180591620717411303424}$   $\frac{1}{2361183241434822606848}$   $\frac{1}{4722366482869645213696}$   $\frac{1}{9444732965739290427392}$   $\frac{1}{18889465931478580854784}$   $\frac{1}{37778931862957161709568}$   $\frac{1}{75557863725914323419136}$   $\frac{1}{151115727451828646838272}$   $\frac{1}{302231454903657293676544}$   $\frac{1}{604462909807314587353088}$   $\frac{1}{1208925819614629174706176}$   $\frac{1}{2417851639229258349412352}$   $\frac{1}{4835703278458516698824704}$   $\frac{1}{9671406556917033397649408}$   $\frac{1}{19342813113834066795298816}$   $\frac{1}{38685626227668133590597632}$   $\frac{1}{77371252455336267181195264}$   $\frac{1}{154742504910672534362390528}$   $\frac{1}{309485009821345068724781056}$   $\frac{1}{618970019642690137449562112}$   $\frac{1}{1237940039285380274899124224}$   $\frac{1}{2475880078570760549798248448}$   $\frac{1}{4951760157141521099596496896}$   $\frac{1}{9903520314283042199192993792}$   $\frac{1}{19807040628566084398385987584}$   $\frac{1}{39614081257132168796771975168}$   $\frac{1}{79228162514264337593543950336}$   $\frac{1}{158456325028528675187087900672}$   $\frac{1}{316912650057057350374175801344}$   $\frac{1}{633825300114114700748351602688}$   $\frac{1}{1267650600228229401496703205376}$   $\frac{1}{2535301200456458802993406410752}$   $\frac{1}{5070602400912917605986812821504}$   $\frac{1}{10141204801825835211973625643008}$   $\frac{1}{20282409603651670423947251286016}$   $\frac{1}{40564819207303340847894502572032}$   $\frac{1}{81129638414606681695789005144064}$   $\frac{1}{162259276829213363391578010288128}$   $\frac{1}{324518553658426726783156020576256}$   $\frac{1}{649037107316853453566312041152512}$   $\frac{1}{1298074214633706907132624082305024}$   $\frac{1}{2596148429267413814265248164610048}$   $\frac{1}{5192296858534827628530496329220096}$   $\frac{1}{10384593717069655257060992658440192}$   $\frac{1}{20769187434139310514121985316880384}$   $\frac{1}{41538374868278621028243970633760768}$   $\frac{1}{83076749736557242056487941267521536}$   $\frac{1}{166153499473114484112975882535043072}$   $\frac{1}{332306998946228968225951765070086144}$   $\frac{1}{664613997892457936451903530140172288}$   $\frac{1}{1329227995784915872903807060280344576}$   $\frac{1}{2658455991569831745807614120560689152}$   $\frac{1}{5316911983139663491615228241121378304}$   $\frac{1}{10633823966279326983230456482242756608}$   $\frac{1}{21267647932558653966460912964485513216}$   $\frac{1}{42535295865117307932921825928971026432}$   $\frac{1}{85070591730234615865843651857942052864}$   $\frac{1}{170141183460469231731687303715884105728}$   $\frac{1}{340282366920938463463374607431768211456}$   $\frac{1}{680564733841876926926749214863536422912}$   $\frac{1}{1361129467683753853853498429727072845824}$   $\frac{1}{2722258935367507707706996859454145691648}$   $\frac{1}{5444517870735015415413993718908291383296}$   $\frac{1}{10889035741470030830827987437816582766592}$   $\frac{1}{21778071482940061661655974875633165533184}$   $\frac{1}{43556142965880123323311949751266331066368}$   $\frac{1}{87112285931760246646623899502532662132736}$   $\frac{1}{174224571863520493293247799005065324265472}$   $\frac{1}{348449143727040986586495598010130648530944}$   $\frac{1}{696898287454081973172991196020261297061888}$   $\frac{1}{1393796574908163946345982392040522594123776}$   $\frac{1}{2787593149816327892691964784081045188247552}$   $\frac{1}{5575186299632655785383929568162090376495104}$   $\frac{1}{11150372599265311570767859136324180752990208}$   $\frac{1}{22300745198530623141535718272648361505980416}$   $\frac{1}{44601490397061246283071436545296723011960832}$   $\frac{1}{89202980794122492566142873090593446023921664}$   $\frac{1}{178405961588244985132285746181186892047843328}$   $\frac{1}{356811923176489970264571492362373784095686656}$   $\frac{1}{713623846352979940529142984724747568191373312}$   $\frac{1}{1427247692705959881058285969449495136382746624}$   $\frac{1}{2854495385411919762116571938898990272765493248}$   $\frac{1}{5708990770823839524233143877797980545530986496}$   $\frac{1}{11417981541647679048466287755595961091061972992}$   $\frac{1}{22835963083295358096932575511191922182123945984}$   $\frac{1}{45671926166590716193865151022383844364247891968}$   $\frac{1}{91343852333181432387730302044767688728495783936}$   $\frac{1}{182687704666362864775460604089535377456991567872}$   $\frac{1}{365375409332725729550921208179070754913983135744}$   $\frac{1}{730750818665451459101842416358141509827966271488}$   $\frac{1}{1461501637330902918203684832716283019655932542976}$   $\frac{1}{2923003274661805836407369665432566039311861085952}$   $\frac{1}{5846006549323611672814739330865132078623722171904}$   $\frac{1}{11692013098647223345629478661730264157247444343808}$   $\frac{1}{23384026197294446691258957323460528314494888687616}$   $\frac{1}{46768052394588893382517914646921056628989777375232}$   $\frac{1}{93536104789177786765035829293842113257979554750464}$   $\frac{1}{187072209578355573530071658587684226515959109500928}$   $\frac{1}{374144419156711147060143317175368453031918219001856}$   $\frac{1}{748288838313422294120286634350736906063836438003712}$   $\frac{1}{1496577676626844588240573268701473812127672876007424}$   $\frac{1}{2993155353253689176481146537402947624255345752014848}$   $\frac{1}{5986310706507378352962293074805895248510691504029696}$   $\frac{1}{11972621413014756705924586149611790497021383008059392}$   $\frac{1}{23945242826029513411849172299223580994042766016117784}$   $\frac{1}{47890485652059026823698344598447161988085532032235568}$   $\frac{1}{95780971304118053647396689196894323976171064064471136}$   $\frac{1}{19156194260823610729479337839378864795234212128894272}$   $\frac{1}{38312388521647221458958675678757729590468424257788544}$   $\frac{1}{76624777043294442917917351357515459180936848515577088}$   $\frac{1}{153249554086588885835834702715030918361873697031154176}$   $\frac{1}{306499108173177771671669405430061836723747394062308352}$   $\frac{1}{612998216346355543343338810860123673447494788124616704}$   $\frac{1}{1225996432692711086686677621720247346894989776249233408}$   $\frac{1}{2451992865385422173373355243440494693789979552498466816}$   $\frac{1}{4903985730770844346746710486880989387579959104996933632}$   $\frac{1}{9807971461541688693493420973761978775159918209993867264}$   $\frac{1}{19615942923083377386986841947523957550319836419987734528}$   $\frac{1}{39231885846166754773973683895047915100639672839975469056}$   $\frac{1}{78463771692333509547947367790095830201279345679950938112}$   $\frac{1}{156927543384667019095894735580191660402558691359901876224}$   $\frac{1}{313855086769334038191789471160383320805117382719803752448}$   $\frac{1}{627710173538668076383578942320766641610234765439607504896}$   $\frac{1}{1255420347077336152767157884641533283220469528879215009792}$   $\frac{1}{2510840694154672305534315769283066566440939057758430019584}$   $\frac{1}{5021681388309344611068631538566133132881878115516860039168}$   $\frac{1}{10043362776618689222137263077132266265763756231033720078336}$   $\frac{1}{20086725553237378444274526154264532531527512462067440156672}$   $\frac{1}{40173451106474756888549052308529065063055024924134880313344}$   $\frac{1}{80346902212949513777098104617058130126110049848269760626688}$   $\frac{1}{160693804425899027554196209234116260252220099696539521253376}$   $\frac{1}{321387608851798055108392418468232520504440199393079042506752}$   $\frac{1}{642775217703596110216784836936465041008880398786158085013504}$   $\frac{1}{1285550435407192220433569673872930082017760797572316170027008}$   $\frac{1}{2571100870814384440867139347745860164035521595144632340054016}$   $\frac{1}{5142201741628768881734278695491720328071043190289264680108032}$   $\frac{1}{10284403483257537763468557390983440656142086380578529360216064}$   $\frac{1}{20568806966515075526937114781966881312284172761157058720432128}$   $\frac{1}{41137613933030151053874229563933762624568345522314117440864256}$   $\frac{1}{82275227866060302107748459127867525249136891044628234881728512}$   $\frac{1}{164550455732120604215496918255735050498273782089256469763457024}$   $\frac{1}{329100911464241208430993836511470100996547564178512939526914048}$   $\frac{1}{658201822928482416861987673022940201993095128357025873853828096}$   $\frac{1}{1316403645856964833723975346045880403986190256714051747707656192}$   $\frac{1}{2632807291713929667447950692091760807972380513428103495415312384}$   $\frac{1}{5265614583427859334895901384183521615944761026856206990830624768}$   $\frac{1}{10531229166855718669791802768367043231889522053712413981661249536}$   $\frac{1}{21062458333711437339583605536734086463779044107424827963322499072}$   $\frac{1}{42124916667422874679167211073468172927558088214849655926644988144}$   $\frac{1}{84249833334845749358334422146936345855116176429699311853289976288}$   $\frac{1}{168499666669691498716668844293872691710232352859398623706579952576}$   $\frac{1}{336999333339382997433337688587745383420464705718797247413159905152}$   $\frac{1}{673998666678765994866675377175490766840929411437594494826319810304}$   $\frac{1}{1347997333357531989733350754350981533681858822875188989652639620608}$   $\frac{1}{2695994666715063979466701508701963067363717645750377979305279241216}$   $\frac{1}{5391989333430127958933403017403926134727435291500755958610558482432}$   $\frac{1}{10783978666860255917866806034807852269454870583001511917221116964864}$   $\frac{1}{21567957333720511835733612069615704538909741166003023834442233929728}$   $\frac{1}{43135914667441023671467224139231409077819482332006047668884467859456}$   $\frac{1}{86271829334882047342934448278462818155638964664012095337768935718912}$   $\frac{1}{172543658669764094685868896556925636311277929328024190675537871437824}$   $\frac{1}{345087317339528189371737793113851272622555858656048381351075742875648}$   $\frac{1}{690174634679056378743475586227702545245111717312096762702151485751296}$   $\frac{1}{1380349269358112757486951172455405090490223434624193525404302971502592}$   $\frac{1}{2760698538716225514973902344910810180980446869248387050808605943005184}$   $\frac{1}{5521397077432451029947804689821620361960893738496774101617211886010368}$   $\frac{1}{11042794154864902059895609379643240723921787476993548203234423772020736}$   $\frac{1}{22085588309729804119791218759286481447843574953987096406468847544041472}$   $\frac{1}{44171176619459608239582437518572962895687149907974192812937694888082944}$   $\frac{1}{88342353238919216479164875037145925791374299815948385625875389776165888}$   $\frac{1}{176684706477838432958329750074291851582748599631896771251750779552331776}$   $\frac{1}{353369412955676865916659500148583703165497199263793542503501559104663552}$   $\frac{1}{706738825911353731833319000297167406330994398527587085007003118209327104}$   $\frac{1}{1413477651822707463666638000594334812661988797055174170014006236418654208}$   $\frac{1}{2826955303645414927333276001188669625323977594110348340028012472837308416}$   $\frac{1}{5653910607290829854666552002377339250647955188220696680056024945674616832}$   $\frac{1}{11307821214581659709333104004754678501295910376441393360112049891349233664}$   $\frac{1}{22615642429163319418666208009509357002591820752882786720224099782698467328}$   $\frac{1}{45231284858326638837332416019018714005183641505765573440448199565$

Le peu de troupes que nous avions au Mont-Cenis, les Autrichiens ont profité du moment où ce poste important n'étoit gardé que par un très-petit nombre de canonniers, ils se sont avancés sur trois colonnes fortes d'environ 500 hommes chacune. La première est passée par le poste des Chamois; la seconde, par le petit Mont-Cenis, & la troisième par le chemin de Suze; ils ont cerné les villages de l'Hôpital & de la Grand-Croix, au moment où le jour commençoit à poindre.

Le commandant de la place & le détachement de canonniers ont été faits prisonniers; l'ennemi s'est emparé de 12 bouches à feu qui défendoient le poste de la Grand-Croix, de 50 quintaux de biscuit, & est descendu à Lanslebourg sur les sept heures du matin. Les 265 hommes de la 15<sup>e</sup> demi-brigade qui se trouvoient à Lanslebourg, auroient pu le tenir en échec, malgré qu'il fût très-supérieur en nombre; mais comme cette demi-brigade étoit au moment du départ, elle n'étoit point pourvue de cartouches, & l'ennemi a fondu sur Lanslebourg avec tant de rapidité, qu'on n'a pas eu le tems d'en faire la distribution.

Le général Davin a perdu trois chevaux et ses équipages; son épouse est aussi tombée au pouvoir de l'ennemi, qui s'est emparé du magasin de l'habillement, où il n'existoit que trente tentes & quelques effets de rebut. Quant aux subsistances, sa capture se réduit à peu de chose.

Enhardi par ce premier succès, il nous a poursuivi jusqu'à Termignon, où il ne s'est arrêté que quelques instans; c'est-à-dire, le tems qu'il a fallu pour couper l'arbre de la liberté & se rafraîchir; après quoi, il est remonté à Lanslebourg, qu'il a évacué hier matin; on assure même qu'il avoit dû abandonner le Mont-Cenis.

*De Strasbourg, le 26 germinal.*

Le quartier-général de l'armée du Rhin n'est pas encore parti de Bâle pour Colmar; mais on croit qu'il ne tardera pas à y être transféré. Le 21 de ce mois, le général Moreau partit de Bâle pour Zurich. Le 22, le général Desolles mit à l'ordre que le quartier-général devoit partir le 24 pour Colmar. Tout étoit préparé pour ce départ, lorsqu'un nouvel ordre de le suspendre fut publié. Le général Moreau étoit de retour à Bâle le 25 au soir.

Les trois régimens suisses ont reçu l'ordre de se rendre sur les bords du lac de Constance, pour faire partie de l'aile droite de l'armée autrichienne: ils seront sous les ordres du général Hiller. Le général Curtzen organise à Milan un quartier-général d'émigrés suisses.

Le prince Charles est arrivé à Toplitz, fameux bain, en Bohême. Il doit se rendre de là à Dresde, & se marier avec une princesse de la maison électoral de Saxe.

*De Dijon, le 27 germinal.*

On attend ici le général Berthier, du 28 au 29, arrivant de Bâle. Sa voiture a cassé deux ou trois fois. Il a continué sa route avec une voiture de suite, & a fait partir pour Dijon le citoyen Lespezut son secrétaire particulier, & le jeune Visconti qui a paru ici avec l'uniforme de la légion volontaire.

Il nous arrive tous les jours des généraux. On compte le général Vicor, premier lieutenant du général en chef Berthier; le général de division Watrin; les généraux Chamberlhac, Herville, Meunier, Riveau, & le général Carnot.

Les conscrits arrivent en foule: gaieté, jeunesse, vigueur, tout annonce de belles & bonnes troupes.

*De Paris, le 30 germinal.*

Le général Brunc est attendu aujourd'hui ou demain à Paris.

— On croit la campagne ouverte. On prétend même que Moreau a dû passer hier le Rhin.

— Le journal *officiel* publie l'analyse de 59 piéces de la correspondance d'Égypte. Elles sont, pour la plupart, relatives à la négociation qui a précédé l'évacuation de l'Égypte. Sidney-Smith y joue un rôle très-actif, & s'interpose comme médiateur entre les français & les turcs. Tous les détails sont fort honorables pour nos troupes, & prouvent la haute estime qu'elles avoient inspirée, malgré leur petit nombre.

Nos plénipotentiaires déploierent beaucoup de fermeté & d'habileté dans cette circonstance. Ils avoient fait différentes propositions tendant à détacher la Porte de la coalition; mais le grand-visir les a constamment écartées. Il avoit aussi dans son camp un agent russe.

Sidney-Smith s'attribue dans ses lettres le mérite d'avoir amené les turcs à des mesures d'humanité & de conciliation contraires à leurs usages.

— Les citoyens Jean-Pierre Champy & Jean-René-Denis Riffault sont confirmés dans leur place d'administrateurs-généraux des poudres & salpêtres.

Le citoyen J. B. Ducamp, actuellement administrateur-général de la même partie, est supprimé. Il est nommé au commissariat de Bordeaux, qu'il a géré précédemment.

Le citoyen Jean-Joseph-Auguste Bottée, actuellement administrateur-général provisoire des poudres & salpêtres, est définitivement nommé administrateur-général, en remplacement du citoyen Ducamp.

— On vient de mettre en activité, rue de Charenton au coin de celle Moreau, fauxbourg Saint-Antoine, un nouvel établissement pour distribuer des *soupes économiques*, moyennant (6 liards) par soupe. Le cit. Thibaud, architecte des Quinze-Vingts, a dirigé les travaux d'après les principes de Rumfort. La soupe composée de légumes, est très-agréable & très-nourrissante. Cet utile établissement est dû entièrement à la bienfaisance & aux soins du citoyen Gilet, qui en a fait les frais.

— Le citoyen Fragonard, fils, désavoue un portrait de Bonaparte, qu'on annonce sous son nom. Il assure que le graveur a entièrement changé sa composition.

— Il a été trouvé hier matin, sous un tas d'ordures, près les arches du pont Saint-Michel, quai des Augustins, un enfant nouveau-né, mort, qui paroissoit avoir été étouffé, d'après une marque noire qu'il avoit sur la poitrine. Le commissaire de police s'y est transporté aussi-tôt, a dressé procès-verbal.

— On annonce une brochure de Barrère, en réponse à la note du lord Grenville. On en cite une phrase remarquable: « Ce sont vos *agens à bonnets rouges*, dit-il, qui fomentent les troubles de l'Europe, & prolongent la guerre ».

— Les commandans temporaires des places sont supprimés & remplacés par des commandans d'armes.

Il y aura quatre classes de commandans d'armes; ceux de la première seront pris parmi les généraux de division; ceux de la seconde, parmi les généraux de brigade; ceux de la troisième, parmi les adjudans-généraux & chefs de brigade; ceux de la quatrième, parmi les chefs de bataillon ou d'escadron.

Lorsqu'une place sera menacée de siège, & que le général de l'armée jugera convenable d'y envoyer un officier-général ou supérieur pour y commander, le commandant d'armes continuera ses fonctions sous les ordres dudit officier-général ou supérieur.

L'ordre du général d'armée devra toujours être par écrit.

— L'état de siège de Marseille a été levé par le préfet de police de cette ville, Lecointe-Puyravault.

— On a trouvé dans la bibliothèque de St.-Gall un fragment de *Pétrone*. Le manuscrit a été jugé du 11<sup>e</sup>. siècle ; il ne remplit pas encore toute les lacunes qui se trouvent dans cet auteur. Un officier de l'armée du Rhin vient de faire imprimer, à Basle, chez J. Decker, ce court fragment. Il l'a enrichi de notes ; mais il les a assaisonnées de plaisanteries dans le goût de l'auteur original, qu'on sait être très-peu chaste.

— Tout ce qu'on a débité relativement à l'extension de la ligne de démarcation, ne s'est pas confirmé. On sait aujourd'hui que la mission de M. de Formey auprès du général Moreau, n'avoit d'autre objet que quelques réclamations qui ont été réglées sur-le-champ. L'autre mission d'un officier prussien à Utrecht, qui a aussi fourni matière à beaucoup de conjectures, concernoit un simple cartel entre la république batave & le roi de Prusse. Les deux puissances se sont engagées à se livrer respectivement leurs déserteurs.

#### C O N S U L A T.

*Arrêté du 28 germinal an 8.*

Les consuls de la république arrêtent ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Les particuliers qui seront trouvés transportant de nuit, ou sans passe-avant, des grains ou farines dans la distance de cinq kilomètres des rives de la Meuse, de l'Escaut, du Hondt & des bras de ce fleuve, connus sous la dénomination de Helle-Gat, Hondt-Gat, Brakman ou canal de Philippine, Saffingat, &c., ou sur lesdits fleuves & leurs bras, sans permis d'un bureau de douane, outre les amendes et les confiscations encourues, seront arrêtés et détenus jusqu'à ce que le ministre de la police générale les ait fait interroger et mettre en jugement, s'il y a lieu, dans les délais déterminés par la loi.

II. Seront également arrêtés & détenus les particuliers surpris à transporter, sans permission, des grains ou farines dans les cinq kilomètres des frontières de terre & de la rive gauche du Rhin, depuis Anvers jusques & compris Verbois ; ou les embarquant & transportant sur ledit fleuve, ainsi que sur le lac Léman, également sans permission.

III. L'entrepôt des grains & farines, défendu par l'arrêté du gouvernement du 17 prairial an 7, ne sera réputé tel dans l'étendue fixée par les articles I & II du présent arrêté, que d'après les bases déterminées par le ministre de l'intérieur, ensuite de l'avis des préfets des départemens de l'Escaut & des Deux-Nethes, pour ces départemens, & d'après les bases fixées par les arrêtés du gouvernement pour les départemens de la rive gauche du Rhin.

IV. Seront aussi réputés en entrepôt, les grains & farines trouvés dans les lieux non habités, dans l'étendue fixée par les articles I & II.

V. Les saisies de grains & farines seront jugées au jour

indiqué par la citation, & si le tribunal n'en a pas donné main-levée, il pourra être procédé le lendemain à leur vente provisoire. Le prix en sera déposé au bureau des douanes ; jusqu'à ce que l'instance soit terminée.

VI. Les particuliers qui, au nombre de plus de quinze, & malgré la sommation des préposés des douanes, des militaires, & autres chargés d'arrêter les exportations de grains & farines, auront voulu passer leurs chargemens à l'étranger, sont dans le cas de l'article IV de la 4<sup>e</sup>. section du titre 1<sup>er</sup>. du code pénal du 6 octobre 1791, et seront poursuivis comme tels.

VII. Il n'est nullement dérogé aux dispositions de l'arrêté du 19 ventôse, relatif au mode & à la régularité du cabotage sur les côtes & dans l'intérieur de la république.

MINISTÈRE DE LA POLICE GÉNÉRALE.

*Extrait d'une lettre du ministre de la police aux préfets.*

Paris, le 24 germinal, an 8.

Citoyen préfet, parmi les prévenus d'émigration qui, rentrés sur le territoire français, s'y sont soustraits à la vigilance des autorités, ou ont obtenu du gouvernement des mises en surveillance, il en est qui, à l'époque du 4 nivôse dernier, n'avoient pas encore réclamé contre leur inscription.

L'arrêté des consuls du 7 ventôse, porte que : « Les réclamations antérieures au 4 nivôse, formées par des individus inscrits sur des listes d'émigrés, seront examinées par une commission, &c. &c. »

Il résulte implicitement de cette disposition que les réclamations postérieures au 4 nivôse ne doivent pas être admises à l'examen de la commission organisée pour concourir au travail des radiations.

Vous exécuterez donc, citoyen préfet, à la réception de cette lettre, les dispositions suivantes :

Vous vous assurerez par tous les moyens qui dépendent de vous, des noms & du domicile actuel de tous les prévenus d'émigration, qui, antérieurement au 4 nivôse dernier, n'avoient pas réclamé contre leur inscription.

Vous signifierez à tous les individus qui se trouvent dans le cas que je viens de déterminer, lors même qu'ils auroient obtenu des surveillances, l'ordre de quitter le territoire de la république.

Il leur sera accordé un délai de trois jours pour sortir de Paris, & de deux décades pour sortir du territoire français, à dater de l'époque à laquelle vous leur aurez signifié l'ordre de le quitter.

Les individus qui seroient trouvés à Paris & dans les départemens, après l'expiration des délais qui viennent d'être fixés, seront déportés.

Vous m'informerez de l'exécution de ces diverses dispositions, & j'attends que vous m'en informiez sous le plus bref délai possible.

Salut & fraternité,

Signé, FOUCHÉ.

*Journal d'opposition littéraire*, ou Mémoires secrets de la république des lettres ; par l'auteur des *Étrennes de l'Institut*, de la *Fin du dix-huitième siècle*, &c., & par plusieurs littérateurs indépendans. Chaque cahier se vend séparément 1 fr. 25 cent, & 1 fr. pour les souscripteurs. Il en paroît un tous les premiers de chaque mois. A Paris, chez Moller, imprimeur, maison des Filles-Thomas, vis-à-vis la rue Vivienne ; & tous les marchands de nouveautés.